

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE
COMMUNE DE MEYMAC
Nombre de conseillers en exercice : 19

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-cinq, le trente juin, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Meymac, régulièrement convoqué, s'est tenu au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe BRUGÈRE, Maire.

Étaient Présents : Philippe BRUGÈRE, Anne-Marie AUBESSARD, Philippe AYFFRE, Catherine BEAUVY-VIEILLEMARINGE, Joël BEZANGER, Marie-Hélène CHAUQUET, Marie-José GUIGNABEL, Catherine NIRELLI, Jocelyne ROCHE, Lionel ROUSSET, Jean-Pierre SAUGERAS, Alain VERMOREL, Violette JANET-WIOLAND, Thierry BAILLARD, Sandra CHARRIERE

Excusé : Etienne COUIGNOUX

Procurations : Joël BEZANGER à Lionel ROUSSET (jusqu'à 20H), Charlotte BOURG à Marie-Hélène CHAUQUET, David DUMAS à Catherine NIRELLI, Corine BRINDEL à Thierry BAILLARD

Date de la convocation : 23 Juin 2025

Secrétaire de séance : Marie-Hélène CHAUQUET

Ouverture de la séance à 19H03

DELIBERATION N° 2025-03-01 D TABLEAU DES EMPLOIS

Philippe BRUGERE informe l'assemblée que l'agente ayant obtenu promotion interne au grade d'Assistant Conservateur est désormais titularisée, et qu'en conséquence, son précédent poste occupé dans la filière d'adjoint du patrimoine, est supprimé.

Par ailleurs, il y a lieu de recruter une personne au grade d'adjoint technique aux écoles, le poste devant être publié dès juillet pour être pourvu au 1^{er} septembre 2025. Au cas présent, l'agente effectuant un contrat Parcours Emploi Compétence étant arrivé au terme de sa période, et donnant satisfaction, sera stagiairisé sur cette création de poste.

En définitive, le tableau des effectifs comprend 39 emplois à la date du 01/07/2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, A LA MAJORITE

?

DECIDE : d'adopter le tableau des emplois ainsi proposé qui prendra effet à compter du 01/07/2025,

Accusé de réception en préfecture
019-211913603-20250702-2025-03-01-D-DE
Date de télétransmission : 02/07/2025
Date de réception préfecture : 02/07/2025

CADRES OU EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIF	DUREE HEBDOMADAIRE DE SERVICE
FILIERE ADMINISTRATIVE			
Attaché principal	A	1	35 heures
Rédacteur	B	1	35 heures
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} cl	C	3	3 postes à temps complet
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} cl	C	2	2 postes à temps complet
Adjoint Administratif	C	2	35 heures
FILIERE CULTURELLE et d'ANIMATION			
Assistant de conservation du patrimoine	B	1	35 heures
Adjoint du patrimoine principal 1 ^{ère} cl	C	1 - 1 = 0	35 heures
Adjoint du patrimoine principal 2 ^{ème} cl	C	0	35 heures
Adjoint du patrimoine	C	1	35 heures
Adjoint d'animation principal 1 ^{ère} cl	C	1	35 heures
Adjoint d'animation principal 2 ^{ème} cl	C	0	35 heures
Adjoint d'animation	C	1	35 heures
FILIERE TECHNIQUE			
Ingénieur	A	1	35 heures
Technicien principal 1 ^{ère} cl	B	0	35 heures
Technicien principal 2 ^{ème} cl	B	0	35 heures
Technicien	B	1	35 heures
Agent de maîtrise principal	C	2	35 heures
Agent de maîtrise	C	2	35 heures
Adjoint technique principal 1 ^{ère} cl	C	3	35 heures
Adjoint technique principal 2 ^{ème} cl	C	5	35 heures
Adjoint technique	C	10 + 2 = 12	35 heures
TOTAL		39	

PRECISE que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois seront inscrits au budget de la Commune, chapitre 012

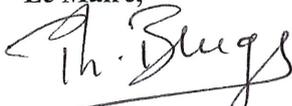
La Secrétaire de séance,


Marie-Hélène CHAUQUET

Pour extrait conforme,

Meymac, le 30 Juin 2025

Le Maire,



Philippe BRUGERE

Accusé de réception en préfecture
019-211913603-20250702-2025-03-01-D-DE
Date de télétransmission : 02/07/2025
Date de réception préfecture : 02/07/2025